

MAZARS

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Siège social : 11 rue de l'Amiral Hamelin – 75016 Paris
Association Loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue d'utilité publique
N° Siren : 394 528 897

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Electriciens sans
Frontières**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Electriciens sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

**Electriciens sans
Frontières**

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2014*

Votre association constitue des provisions pour faire face aux pertes probables dégagées par les projets une fois imputés les frais d'appui et de suivi de l'association, comme mentionné à la note 1.14 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation de la provision correspondante comptabilisée au 31 décembre 2014 et à revoir les calculs effectués par l'association. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

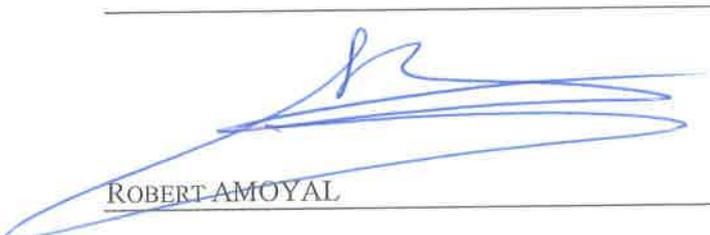
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 29 mai 2015

Le commissaire aux comptes

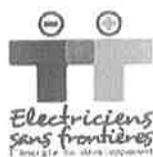
M A Z A R S



ROBERT AMOYAL

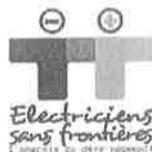
BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)		Exercice clos le 31 dec. 14			Exercice clos le 31 déc. 13
		Brut	Amort. et Dépréciat*	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Logiciels Acompte sur immobilisations	75 555	62 286	13 269	22 779
	Immobilisations corporelles : Installations Techniques, Matériels & Outillages Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	64 066	53 052	11 014	17 356
	Immobilisations financières : Titres immobilisés Autres immobilisations financières	359		359	359
	TOTAL I	139 980	115 338	24 643	40 493
ACTIF CIRCULANT	Stocks	53 856		53 856	63 680
	Avances & acomptes versés	38 990	0	38 990	48 213
	Créances Autres créances	924 623	0	924 623	654 448
	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	2 466 188		2 466 188	2 488 248
TOTAL II	3 483 656	0	3 483 656	3 254 589	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance Ecart de conversion actif	8 906 0		8 906 0	7 439 0
	TOTAL III	8 906	0	8 906	7 439
TOTAL ACTIF (I+II+III)		3 632 542	115 338	3 517 205	3 302 522



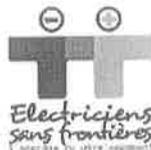
BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)		Exercice clos le 31 déc. 14	Exercice clos le 31 déc. 13
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise	308 103	484 246
	Réserves	420 000	420 000
	Report à nouveau	102 214	(38 864)
	Résultat de l'exercice	6 672	(35 065)
	TOTAL I	836 988	830 316
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	104 297	125 894
	TOTAL II	104 297	125 894
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés	2 323 958	2 048 366
	TOTAL III	2 323 958	2 048 366
DETTES	Emprunts & dettes auprès d'établissements financiers		
	Emprunts & dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	110 418	162 930
	Autres dettes	141 409	134 916
	TOTAL IV	251 827	297 846
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	135	100
	Ecart de conversion passif	0	0
	TOTAL V	135	100
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		3 517 205	3 302 522



COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31 déc. 14	Exercice clos le 31 déc. 13
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes marchandises, prestations de services	80 058	64 109
Subventions d'exploitation reçues	359 316	561 201
Autres produits	1 468 810	1 811 242
Reprises/provisions & transferts de charges	59 433	68 606
TOTAL I	1 967 617	2 505 158
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises	12 607	14 238
Variation de stocks	9 824	(21 135)
Autres achats non stockés	504 440	799 295
Services extérieurs et autres services extérieurs	604 475	654 790
Impôts, taxes et versements assimilés	15 415	28 090
Salaires et traitements	287 646	281 112
Charges sociales	127 237	127 868
Dotations aux amortissements et aux provisions	55 624	44 514
Subventions accordées aux projets	85 597	101 931
Autres charges	1 437	298
Total II	1 704 302	2 031 001
Résultat d'exploitation (I-II)	263 315	474 157
PRODUITS FINANCIERS :		
Produits financiers	26 357	36 090
Reprises/provisions dépréciations immobilisations financières		1 831
TOTAL III	26 357	37 921
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts & charges assimilées		
Différences négatives de change	1 508	1 147
TOTAL IV	1 508	1 147
Résultat financier (III-IV)	24 849	36 774
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	288 164	510 931
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Produits exceptionnels		
Reprises/provisions dépréciations exceptionnels		4 952
TOTAL V	0	4 952
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles		
TOTAL VI	0	0
Résultat exceptionnel (V-VI)	0	4 952
Impôt sur les bénéfices (VII)	5 900	7 516
Total des produits (I+III+V)	1 993 974	2 548 031
Total des charges (II+IV+VI+VII)	1 711 710	2 039 664
Solde intermédiaire	282 264	508 367
(+) Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 175 267	834 028
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 450 859	1 377 460
Résultat de l'exercice	6 672	(35 065)



Annexe du Compte de résultat (en k€)	2014	2013
PRODUITS :		
870 Bénévolat	5 128 943	4 411 190
871 Prestations en nature	205 454	156 731
872 Dons en nature	181 584	148 622
TOTAL	5 515 981	4 716 543
CHARGES :		
861 Mise à disposition gratuite	181 584	148 622
862 Prestations en nature	205 454	156 731
864 Personnel bénévole	5 128 943	4 411 190
TOTAL	5 515 981	4 716 543

NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont le total est de 3.517 k€ et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de résultat de 6.672 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evènements significatifs de l'exercice

a) Agir aux côtés des autres acteurs de la solidarité : la Congrégation des Filles de la Charité

Sollicité par les la Congrégation des Filles de la Charité, fin 2013, Electriciens sans frontières a électrifié, avec l'appui d'une entreprise haïtienne et des villageois, deux écoles, trois centres d'accueil, et un centre de soins de trois villages isolés au sud de Port-au-Prince en Haïti. Cette opération devrait déboucher sur d'autres interventions dans d'autres centres gérés par cette congrégation dans plusieurs autres pays dont Madagascar.

b) Agrément d'Electriciens sans frontières par le Comité de la charte

Après 8 mois d'instruction, Electriciens sans frontières a reçu, en février 2014, l'agrément du Comité de la charte du don en confiance. Cela constitue une reconnaissance de notre engagement de transparence auprès de nos donateurs, partenaires et bailleurs et leur apporte un gage de confiance supplémentaire pour soutenir nos projets.



c) République centrafricaine : Berbérati, un projet où se rencontrent le développement, l'urgence et l'expertise

Suite au coup d'état en République Centrafricaine début 2013, MSF Suisse apporté son soutien à l'hôpital de Berbérati où notre projet de réhabilitation initié il y a plusieurs années était stoppé à cause des conditions de sécurité. À leur demande, nous y avons effectué une mise en sécurité électrique de l'hôpital et adapté l'installation existante.

d) Deuxième semaine de l'énergie solidaire

Pour la 2ème année consécutive, Electriciens sans frontières a organisé, du 29 septembre au 4 octobre, la Semaine de l'énergie solidaire. Grâce à 25 événements, nos délégations régionales ont pu sensibiliser les entreprises, collectivités, grand public et étudiants aux enjeux de l'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde.

e) Niger : Formation de 2 électriciens pour la ville d'Agadez

En coopération décentralisée avec Agadez, la ville de Saint-Brieuc a sollicité Electriciens sans frontières pour l'électrification de 15 cases de santé. Une mission sur place étant impossible pour des raisons de sécurité, 2 électriciens nigériens ont été accueillis à Saint-Brieuc, formés à la pose et à l'entretien des panneaux photovoltaïques et des équipements électriques associés.

f) Guinée Conakry : l'appui à la Croix-Rouge française pour l'électrification d'un centre de traitement du virus Ebola

La Croix-Rouge française nous a sollicités pour concevoir et réaliser l'alimentation électrique du nouveau Centre de traitement d'Ebola et du laboratoire Pasteur à Macenta, en Guinée forestière, ainsi que la mise en sécurité des lieux de vie des expatriés qui y travaillent.

g) Plateforme énergie solidaire et climat

Le 14 octobre 2014, la plateforme énergie solidaire et climat voyait le jour à l'initiative de l'ARENE Ile-de-France, l'ADEME, le Gret et Electriciens sans frontières afin de créer un lieu de rencontres et d'échanges sur l'accès à l'énergie en appui aux projets de coopération décentralisée des collectivités territoriales.

h) Décembre - République démocratique du Congo - Appui à la formation de jeunes électriciens

Sollicité par le Centre de formation professionnelle de Lemba à Kinshasa, Electriciens sans frontières a élaboré le contenu de la formation, conçu les outils pédagogiques, complété la formation des professeurs, fourni l'outillage nécessaire aux exercices pratiques et mis aux normes les installations électriques de l'atelier.



i) Les Ami(e)s d'Electriciens sans frontières

Xavier de Froment et Michel Crémieux, soutiens de longue date d'Electriciens sans frontières, ont initié une démarche de soutien à nos actions en mobilisant de grands donateurs parmi les dirigeants de la filière électrique. Cette initiative a commencé à porter ses fruits à l'automne, et permettra à Electriciens sans frontières d'accroître ses ressources et donc son impact.

j) Electriciens sans frontières domiciliée à la FIEEC

La signature d'une convention de partenariat avec la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de la Communication (FIEEC) illustre la mobilisation de l'ensemble de la filière auprès d'Electriciens sans frontières. La domiciliation du siège de l'association à la FIEEC en sera un des signes concrets.



2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'Association ont été établis et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014 et aux règlements n°99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, ANC n° 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ permanence des méthodes comptables,
- ▶ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Comparabilité des exercices

Aucun changement n'altère la comparabilité des exercices.

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont composées du site internet et de logiciels acquis. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de 3 ans.

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont généralement pratiqués sur le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|-------------------------|-------|
| ▶ Matériel informatique | 3 ans |
| ▶ Mobilier de bureau | 5 ans |



8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan, le cas échéant, pour leur valeur historique.

9. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

10. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements sans risque ont fait l'objet d'un acheté-vendu en fin d'exercice permettant de dégager ainsi la plus-value à la clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par la méthode PEPS (Première Entrée Première Sortie).

11. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont essentiellement composés de matériels électriques

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

12. Disponibilités

Les disponibilités comprennent des valeurs mobilières de placement, des comptes bancaires et des caisses. Le traitement des VMP est indiqué dans le paragraphe 10.

Les avoirs en devises détenues en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisés au taux en vigueur au 31 décembre 2014.



13. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « écart de conversion ».

Dans les autres cas, la différence de change est inscrite en compte de résultat financier.

14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent :

- ▶ des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, à l'exception de celles couvertes par les fonds propres apportés par les anciennes associations régionales.
- ▶ des litiges éventuels,
- ▶ des risques de reversement de subventions.

15. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 26.040 TTC au titre l'année 2014.

16. Fonds dédiés

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan.

17. Impôts

L'association ayant une gestion désintéressée, elle est exonérée des impôts commerciaux. Néanmoins, l'association s'acquitte d'un impôt sur les sociétés au titre de ses placements financiers.



18. Compte Emploi des Ressources

L'entrée en vigueur en 2009 du Règlement du Comité de la Réglementation n°2008-12 du 21 décembre 2008 a entraîné l'obligation d'établissement du compte emploi des ressources selon des règles de présentation définies comme suit :

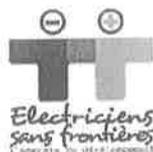
- ▶ Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- ▶ Il permet de présenter le compte d'emploi de toutes les ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public,
- ▶ Il permet de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public, disponibles pour une utilisation ultérieure,
- ▶ Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.

La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le bureau de l'Association.

19. Effectifs et personnel détaché

En 2014, Electriciens Sans Frontières dispose d'un effectif salarié moyen de 6,3 personnes.

Par ailleurs, EDF met à disposition de l'association 2 personnes, dont le Président de l'association, détaché 3 jours par semaine.



20. Contributions volontaires

Electriciens Sans Frontières bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- ▶ bénévolat essentiellement,
- ▶ contributions en biens en nature,
- ▶ contributions en services (mise à disposition de locaux principalement).

Valorisation du bénévolat :

La valorisation des jours de bénévolat se base sur des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières. Il s'élève à 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés.

Le montant choisi pour valoriser le bénévolat est issu des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières.

Nous avons valorisé 2.811 jours de mission à 265 € par jour, soit 744.915 €.

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 11.244 jours à 265 € par jour, soit 2.979.660 €.

Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.299,5 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.404.368 €.

Apport en biens et services par Legrand concernant l'établissement de Bagnolet :

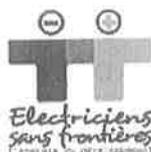
Matériel électrique.

Bureaux - 82, rue Robespierre à Bagnolet, soit 180 m² dont 6 m² de stockage.

Affranchissement postal.

Dons en nature :

Dons en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal	Estimation de la valeur marchande des dons en nature
Legrand don de matériel	37 821 €	503 869 €
Legrand Frais d'affranchissement	1 983 €	
YUASA Projet	1 667 €	
Poujoulat don de matériel	89 859 €	
Philips don de matériel	2 626 €	
Abandon de frais	47 627 €	
TOTAL:	181 584 €	Estimation prix catalogue



Les moyens disponibles actuellement ne permettent pas une évaluation réaliste des contributions en nature au niveau des établissements à cause principalement :

- ▶ du nombre important de bénévoles
- ▶ de la difficulté de répertorier dans chaque établissement local les contributions gratuites en biens et services

Prestations en nature :

Prestations en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal
Legrand Mécénat de compétences	3 379 €
Legrand Loyer et charges annuelles	51 001 €
CONSUEL	6 935 €
Groupe Arnould	8 266 €
ITI Communication	1 313 €
EDF S.A. - DDTFM	134 560 €
TOTAL:	205 454 €

21. Engagement hors Bilan

Engagements donnés et recus	
Engagements donnés :	Les engagements de retraite des salariés ne sont pas considérés comme significatifs.
Engagements reçus :	- Néant -



22. Rémunération des Dirigeants

a) Champ d'application

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- ▶ le Président de l'Association,
- ▶ le Trésorier de l'Association,
- ▶ le Délégué Général.

b) Rémunérations versées au titre de l'exercice

Le Président de l'association est détaché trois jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

La fonction de Trésorier a été exercée bénévolement et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Les rémunérations afférentes au Délégué Général font l'objet d'une convention de mécénat avec EDF. Le Délégué Général ne perçoit aucune rémunération de la part de l'association.

Aucun avantage en nature n'a été attribué par l'Association à ces personnes au cours de l'exercice.

23. Evènements post-clôture

Néant

NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF

1. Actif immobilisé

a) Immobilisations brutes

Immobilisations brutes (en k€)	Comptes sociaux	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut	Comptes sociaux
	2013			2014
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	75,6			75,6
-Avances et Acpes sur Immobilisations	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	10,2			10,2
-Matériel de bureau et informatiques	30,5	1,0		31,5
-Mobilier de bureau	22,3			22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,4			0,4
Total	139,0	1,0	0,0	140,0

b) Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements (en k€)	Comptes sociaux	Dotations	Reprises	Comptes sociaux
	2013			2014
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	52,8	9,5		62,3
-Avances et Acpes sur Immobilisations	0,0			0,0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	3,3	3,0		6,3
-Matériel de bureau et informatiques	19,4	5,1		24,5
-Mobilier de bureau	22,1	0,1		22,3
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0,0			0,0
Total	97,5	17,8	0,0	115,3



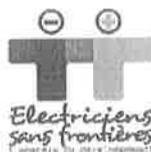
c) Détail des immobilisations et amortissements

Immobilisations en net (en k€)	Comptes sociaux 2014		
	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles :			
-Logiciels	75,6	(62,3)	13,3
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0,0	0,0	0,0
Immobilisations corporelles :			
-Installations générales	10,2	(6,3)	4,0
-Matériel de bureau et informatiques	31,5	(24,5)	7,0
-Mobilier de bureau	22,3	(22,3)	0,1
Immobilisations financières :			
- Dépôts et cautionnements	0,4	0,0	0,4
Total	140,0	(115,3)	24,6

2. Détail des créances

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Autres Créances :			
- Fournisseurs débiteurs			
- Autres	924,6	0,0	924,6
Total	924,6	0,0	924,6

Les autres créances concernent principalement des dons à recevoir pour 561,4 k€ ainsi que des avances et acomptes sur les projets en cours pour 356,5 k€.



3. Disponibilités

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Disponibilités et VMP :			
- Valeurs mobilières de placement	116,5		116,5
- Banques	2 338,7		2 338,7
- Caisses	11,0		11,0
Total	2 466,2	0,0	2 466,2

4. Etat des créances

Créances (en k€)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
	Prêts		
Acomptes et avances versés sur immobilisations			
Dépôts et cautionnements	0,4		0,4
Actif circulant :			
Acomptes et avances versés/commandes	39,0	39,0	
Autres créances et charges constatées d'avance	933,5	933,5	
Total	972,9	972,5	0,4

5. Produits à recevoir par postes de Bilan

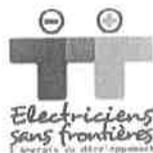
Produits à recevoir (en k€)	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3,2
Disponibilités	
TOTAL	3,2



6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en k€)	Montant
Charges constatées d'avance	8,9
TOTAL	8,9

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

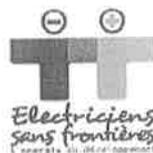


NOTE 3. DETAIL DU PASSIF

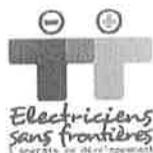
1. Détail des fonds dédiés

Les fonds dédiés comprennent notamment les sommes correspondant aux projets validés par la commission des projets de l'association et dont le financement est assuré par les subventions des partenaires, subventions affectées à des missions sociales conformément à la convention signée avec ceux-ci.

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
BURKINA FASO	BURKINA FASO	2009-000002-001-BF	0				
MALI Sulvi	MALI	2009-000033-001-ML	7 840				7 840
LPV 1	HAITI	2010-000502-001-HT	185 652	113	1 766		187 304
JACMEL	HAITI	2010-000522-018-HT	1 217			1 500	2 717
LPV 2	HAITI	2011-000595-001-HT	208 697	153 799	63 257		118 155
Waha - Corne de l'Afrique	SOMALIE	2011-000612-001-SO	0				
Café Lumière	France	2012 000635 001 FR	4 171	4 039			132
MAFRAQ Za'atarl	JORDANIE	2012-000690-001-JO	0				
Grelsler	HAITI	2012 000711 010 HT	27 895	27 895			
Nord Mali	MALI	2013 000737 001 ML	217	13			205
TACLOBAN	PHILIPPINES	2013 000783 001 PH	88 108	88 108	86 597	5 000	91 597
MEYER-MOUSSAMBE	HAITI	2013 000786 001 HT	9 766	9 766			
ANALAPAOMA	MADAGASCAR	2013 000813 018 MG	56 155				56 155
Total Siège			589 718	283 733	151 620	6 500	464 105
Yobo-Sedzro	TOGO	2009-000443-003-TG-R	46 458	34 214			12 244
Akono	CAMEROUN	2010-000541-003-CM-R	14 650	5 000	5 696		15 346
Savalou et Natlingou	BENIN	2011-000613-003-BI-II	47 228	90 266	45 950		2 912
Mandritsara	MADAGASCAR	2014-000810-003-MG-I	0		2 013		2 013
LABE	GUINEE	2014-000789-003-GN-R	0		35 971		35 971
Total Alsace			108 336	129 480	89 631	0	58 487
Salnt Thomas d'Aquin	BURKINA FASO	2007-000034-002-BF-R	0				0
LEO	BURKINA FASO	2010-000484-002-BF-I	538	538			0
TAKON	BENIN	2010-000487-002-BI-I	0				0
TAKON	BENIN	2010-000487-002-BI-R	0				0
Kassakondo	BURKINA FASO	2010-000493-002-BF-R	16 169	24 320	14 172		6 021
WEYA	GUINEE	2011-000539-002-GN-I	0				0
LPE Perennisation	SENEGAL	2011-000589-009-SN-R	18 886	7 041	64 142		75 987
Mossendjo	RDC	2012-000693-002-CG-R	6 044	6 044			0
Voka	CONGO	2013-000716-002-CG-I	623		16 162		16 785
Leo	BURKINA FASO	2013-000755-002-BF-R	4 249		7 025		11 274
Nyelle et Ngangania Brou	CONGO	2014-000852-002-CG-I	0		1 500		1 500
Total Aquitaine			46 508	37 944	103 001	0	111 566
Tibir	NIGER	2007-000068-008-NE-R	0	4 413	52 000		47 587
Inwagheur	NIGER	2009-000383-008-NE-I	2 780				2 780
Sabou	BURKINA FASO	2012-000670-008-BF-R	0		1 123		1 123
Bondigui	BURKINA FASO	2013-000721-008-BF-R	14 377				14 377
Saran	BURKINA FASO	2013-000753-008-BF-R	496		20 000		20 496
Total Bourgogne			17 653	4 413	73 123	0	86 363



Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Kyon	BURKINA FASO	2010-000529-012-BF-I	1 389				1 389
Nsem	CAMEROUN	2011-000554-012-CM-R	40 611		2 234		42 846
Saponé	BURKINA FASO	2011-000597-012-BF-R	25 394	24 703	25 948		26 639
Agadez	NIGER	2013-0731-012-NE-E			2 192		2 192
Total Bretagne			67 394	24 703	30 375	0	73 066
Ayekoto et Kétou	BENIN	2008-000888-019-BJ-R	29 769				29 769
AIT ALISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	8 011				8 011
Luang Prabang	LAOS	2009-000457-019-LA-R	36 050				36 050
Ketou	BENIN	2012-000732-019-BJ-R			12 251		12 251
Lihl	NEPAL	2014-000858-019-NP-I			2 923		2 923
Total Centre			73 829	0	15 174	0	89 003
Eau et Assainissement Ambalavao	MADAGASCAR	2007-000055-007-MG-R	6 155				6 155
Ambalavao CSB	MADAGASCAR	2011-000584-007-MG-R	8 349				8 349
CSB	MADAGASCAR	2011-000700-007-MG-R	56 968	2 770	24 000		78 197
Collège agricole	MADAGASCAR	2011-000598-007-MG-R	14 171				14 171
Flanarantsoa	MADAGASCAR	2014-000793-007-MG-R			826		826
Total Haute-Normandie			85 642	2 770	24 826	0	107 698
Khan Younls	PALESTINE	2001022					
Tobsta	ETIOPIE	2006-000041-015-ET	5 614				5 614
Péléngana Ségou	MALI	2007-000035-015-ML	3 660				3 660
Ranohira	MADAGASCAR	2007-000036-015-MG-I	1 188				1 188
Pepagou	TOGO	2007-000051-015-TG-R	0		600		600
Gbégourou	BENIN	2008-000041-015-BJ-R	6 283				6 283
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-I	392				392
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-R	8 537	4 688	35 368		39 216
Village de Slnthlou Garba	SENEGAL	2008-000371-015-SN-R	3 376				3 376
TSIDJE	COMORES	2009-000394-015-KM-R	40 000	40 000	40 000	-40 000	21 098
Alédo	TOGO	2009-000409-015-TG-R	33 000	11 902			4 686
PROSEED II	CAMBODGE	2009-000423-015-KH-R	4 686				154
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-I	154				10 726
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-R	4 733	18 622	24 615		
ZINDER	NIGER	2009-000564-015-NE-R	2 500	2 500			
MULUTU	CONGO	2010-000446-015-CD-R	36 022	47 653	13 949		2 318
Engana et Tongo	CONGO	2010-000547-015-CG-R	384	384			
Bayanga RFI	RCA	2011-000583-015-CF-R	4 359				4 359
Bagodine	MAURITANIE	2011-000594-015-MR-R	17 500	17 500			
Capachka	PEROU	2011-000601-015-PE-R	15 858		4 548	902	12 211
Mitsamloull	COMORES	2011-000636-015-KM-E		35 000		35 000	35 000
ZAGNANADO	BENIN	2011-000698-015-BJ-R			22 931		22 931
Intruna	ARGENTINE	2012-000637-015-AR-R	11 291				11 291
HSA	MADAGASCAR	2012-000661-015-MG-R	700		82 900		83 600
Maison du Livre	BURKINA FASO	2013-000725-015-BF-R	2 544		18 432		20 976
Kramis	ALGERIE	2013-000763-009-DZ-E			602		602
Stage PV	FRANCE	2014-000796-015-FR-R	1 000	855			145
Total Ile de France			203 779	183 651	275 299	-5 000	250 427
Solaire-Santé rurale	MDG	2004-000002-009-MG-R	1 718	1 718			0
Village d'Oloorkarian	KENYA	2007-000004-009-KE	4 376				4 376
Puerto Maldonado	PEROU	2008-000025-009-PE-R	43 082	51 475	25 757		17 364
Xaalé Fagé	ETHIOPIE	2009-000458-009-ET-R	189				189
Antoetra	MDG	2010-000408-009-MG-R	9 309	20 297	20 877		9 889
Ban Pôngkiou	LAOS	2011-000587-009-LA-I	223	223			0
Anovorano	MDG	2011-000607-009-MG-R	14 487	1 899	18 747	-320	31 015
Kouba	SENEGAL	2011-000626-014-SN-R	678		624		1 302
Kpele TUTU	TOGO	2012-000646-009-TG-R	13 816	18 472	18 911	1 748	16 003
Santaha	MDG	2012-000649-009-MG-I	2 757	2 757			0
Santaha	MDG	2012-000649-009-MG-R	1 748			-1 748	0
NONGHET	LAOS	2012-000650-009-LA-R	1 669	1 669			0
Phongsaly II	LAOS	2013 000683 009 LA-R	135 423	84 666	93 351		144 108
Projet SOKORO	ETHIOPIE	2013 000718 009 ET-R	26 743	16 267	16 765		27 241
Ilkiremlsho	KENYA	2013-000719-009-KE-R	250		1 646		1 896
Nonghet	LAOS	2013-000749-009-LA-R		232	592	320	680
Galssa	ETHIOPIE	2013-000759-009-ET-R			80		80
Youtou	SENEGAL	2014-000803-009-SN-I	1 889				1 889
Youtou	SENEGAL	2014-000803-009-SN-R			1 009		1 009
Nonghet 3	LAOS	2014-000826-009-LA-R			1 332		1 332
Pathumsomboune	LAOS	2014-000829-009-LA-R			150		150
Total Languedoc Roussillon			258 357	199 676	199 842	0	258 523



Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
TOUFISTE - AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	2 100				2 100
Kipushl	RDC	2009-000400-017-CD-R	5 539				5 539
Keur Meissa Gaye	SENEGAL	2010-000433-017-SN-R	1 157				1 157
SIDI ALI BOURAKBA	SENEGAL	2010-000473-017-MA-I	508				508
Hlnche	HAITI	2011-000569-017-HT-R	2 121				2 121
Région Koudougou	BURKINA FASO	2012-000641-017-BF-R	22 000				22 000
Kribi	CAMEROUN	2013-000710-017-CM-R			19 355		19 355
Malaza Isotry Lanlera	MADAGASCAR	2013-000735-017-MG-R	3 768		14 589		18 357
Kouvé	TOGO	2014-000819-017-TG-R			27 000		27 000
Total Limousin			37 192	0	60 944	0	98 136
Lumière d'espoir dans le Sud Kivu	RDC	2007-000058-010-CD-R	5 294	5 294			
Gbatopé	TOGO	2009-000360-010-TG-R	490				490
Béna et Temedja	TOGO	2009-000451-010-TG-R	6 725				6 725
Khastav	NEPAL	2010-000477-010-NP-R	7 773				7 773
De l'eau pour tous (Vanur Block)	INDE	2010-000497-010-IN-R	120				120
Haut Mustang	NEPAL	2011-000568-010-NP-I	2 490				2 490
SOLAR RAMGHAT	NEPAL	2012-000673-010-NP-R	2 750	1 238			1 512
DEUSA	NEPAL	2013-000713-010-NP-R	2 185	8 932	12 245		5 498
BURKINA 3 sites	BURKINA FASO	2013-000742-010-BF-R	27 484				27 484
Pissila	BURKINA FASO	2013-000743-010-BF-R	4 711	1 574	23 188		26 325
Sarima, Kofhu, Babarkha	BURKINA FASO	2013-000771-010-NP-R	13 501		20 150		33 651
ANDAVAMPANANINA	MADAGASCAR	2014-000814-010-MG-R			13 524		13 524
Gadlobé	SENEGAL	2014-000832-010-SN-R			2 538		2 538
AMBOHITROMBY	MADAGASCAR	2014-000886-010-MG-I			900		900
RIGAON-GAMRANG	NEPAL	2014-000889-010-NP-I			500		500
Total Lorraine			73 521	17 037	73 045	0	129 529
Vangalndrano	MDG	2007-000007-011-MG-R	15 681	4 245			11 436
Gandon	SENEGAL	2007-000014-011-SN-R	3 467	3 467			0
Lome	TOGO	2011-000634-011-TG-R	3 241	3 241			0
Barkabasso	RCA	2012-000655-011-CF-R	676		2 138		2 814
Titayen	HAITI	2012-000662-011-HT-R	2 326	37 875	53 693		18 144
Berberatl	RCA	2012-000703-011-CF-R	506		4 030		4 536
Ankazobe	MDG	2013-000714-011-MG-R	18 653	3 780	500		15 373
Total Midi-Pyrénées			44 550	52 608	60 361	0	52 303
Electrification du village d'Ankadibé	MADAGASCAR	2007-000040-016-MG-R	164				164
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-I	119				119
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-R	21 158	21 158			
Vinany	MADAGASCAR	2009-000405-016-MG-R	15 042	109	99 222		114 154
BOITAWATT	FRANCE	2009-000411-016-FR	1 180	1 180			
Gomponsom	BURKINA FASO	2009-000353-016-BF-R	10 181	9 200			980
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-I	1 020				1 020
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-R	7 560				7 560
Dar Salam	SENEGAL	2010-000469-016-SN-R	267				267
Lemda	RDC	2010-000534-016-CD-R	6 458		700		7 158
Kounda et Dlepo	BURKINA FASO	2010-000540-016-BF-I	933				933
Dschang Micro Centrale	CAMEROUN	2013-000722-016-CM-E	521				521
Kindia OPALS	GUINÉE	2013-000750-016-GN-R	1 500	1 123			377
Mamou	GUINÉE	2013-000766-016-GN-R	1 500	1 122			378
Bibliothèque Kindia	GUINÉE	2013-000767-016-GN-R	1 500	1 123			377
Total Pays de Loire			69 102	35 016	99 922	0	134 008



Répartition des fonds dédies (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Attagon Eau et huile	BENIN	2010-000472-014-BJ-R	11 309	11 309			
TORI BOSSITO	BENIN	2010-000513-014-BJ-R	3 229	3 229			
Chakarla	BENG	2011-000557-014-BD-R	28 289	20 374			7 914
Kananga	RDC	2011-000609-014-CD-R	33 396	51 975	47 802		29 223
Lokotl	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-J	100				100
Lokotl	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-R	10 000		27 000		37 000
Phu Yen	VIETNAM	2012-000676-014-VN-R	800				800
Daboura	BURKINA FASO	2012-000715-014-BF-R	220				220
Total PACA			87 344	86 888	74 802	0	75 258
Zone de Samba Dia	SENEGAL	2006-000029-004-SN-R	11 366				11 366
Toulel	MAURITANIE	2007-000016-018-MR-R	6 402	-2 400			8 802
Zanrcin	BURKINA FASO	2007-000063-018-BF-R	4 000			-4 000	
Le Refuge	BURKINA FASO	2009-000378-018-BF-R	645				645
Tulear	MADAGASCAR	2009-000401-018-MG-R	248				248
Botha's Hill	AFS	2009-000427-018-ZA-R	500		1 300		1 800
Séc alimentaire et migrants	SENEGAL	2009-000435-018-SN-R	2 551		1 569		4 040
Centre CEFODEC	BENIN	2009-000442-018-BJ-R	2 422	-11 513			13 935
Song Mbengue	CAMEROUN	2010-000461-018-CM-R	8 754				8 754
YONA	BURKINA FASO	2010-000510-018-BF-R	3 715				3 715
Jacmel	HAITI	2010-000522-018-HT-R	1 500			-1 500	
HAHO	TOGO	2010-000526-018-TG-R	49 965	38 192			11 773
Svay Sar	CAMBODGE	2010-000537-018-KH-R	89 418	50 949	10 362		48 831
Lalgaye	BURKINA FASO	2011-000577-018-BF-R	42 932	27 525	35 829		51 236
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-R	1 996		17 975		19 971
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-R	39 474		40 860		80 334
Andavakoera	MADAGASCAR	2011-000621-018-MG-R	2 403				2 403
Sonnogo et Komsilga	BURKINA FASO	2012-000640-018-BF-R	2 500				2 500
Zanrcin	BURKINA FASO	2012-000681-018-BF-R	14 648	14 516	11 000	4 000	15 132
Total Rhône-Alpes			285 440	117 349	118 894	-1 500	285 485
Total Fonds dédies			2 048 366	1 175 267	1 450 859	0	2 323 958

2. Provisions inscrites au Bilan

Nature des opérations (en k€)	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions perte de change					
Provisions pour impôts					
Provisions renouvellement immobilisations					
Autres provisions risques et charges	125,9	37,8	48,9	10,6	104,3
TOTAL 1	125,9	37,8	48,9	10,6	104,3
DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations		0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL (1+2)	125,9	37,8	48,9	10,6	104,3
Dotations et reprises d'exploitation		37,8	48,9	10,6	
Dotations et reprises financières		0,0	0,0	0,0	
Dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	0,0	

La dotation aux provisions pour risques et charges concerne des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, des litiges éventuels ou des risques de reversement de subventions.

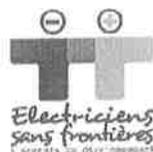


3. Etat des dettes

Etat des dettes (en k€)	Montants bruts	Échéances		
		à moins d'1 an	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	0,0	0,0		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	110,4	110,4		
Autres dettes	141,4	141,4		
Produits constatés d'avance	0,1	0,1		
Total	252,0	252,0	0,0	0,0

4. Charges à payer

Charges à payer (en k€)	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs factures non parvenues	88,6
Dettes fiscales & sociales	74,0
Autres dettes	1,1
TOTAL	163,7



NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

1. Produits d'exploitation

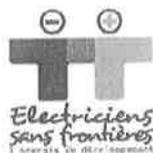
a) Détail des autres produits

Détail des Produits d'exploitation (en k€)	Détail Autres Produits 2014	Exercice clos le 31 déc. 14	Exercice clos le 31 déc. 13
Ventes marchandises, prestations de services		80,1	64,1
Subventions d'exploitation reçues		359,3	561,2
Autres produits :		1 528,2	1 811,3
- Dons entreprises :			
<i>Dons RTE</i>	150,0		
<i>Dons ERDF</i>	103,0		
<i>Dons Legrand</i>	92,2		
<i>Dons EDF</i>	30,4		
<i>Dons Groupe SAG - Vigilec - Thépault</i>	25,5		
<i>Dons Direct Energie</i>	15,0		
<i>Autres dons Entreprises</i>	137,9		
- Dons Fondations Associations :			
<i>Fondation EDF</i>	279,4		
<i>Fondation Nexans</i>	35,0		
<i>Fondation Alstom</i>	57,1		
<i>Union Française de l'Electricité</i>	50,0		
<i>Fondation Anber</i>	20,0		
<i>Autres dons Fondations Association</i>	47,8		
- Autres fonds privés :			
<i>Recylum</i>	204,4		
<i>CCAS</i>	73,8		
<i>Autres fonds privés non détaillés</i>	5,4		
- Autres Produits Générosité du Public	116,1		
- Cotisations	25,8		
Reprises/provisions & transferts de charges	59,4		68,6
		1 967,6	2 505,2



b) Détail des subventions

Détail des Subventions (en k€)	Détail des Subventions 2014	Exercice clos le 31 déc. 14
Subventions Etat et Union Européenne		129,4
<i>Agence de l'eau Loire-Bretagne</i>	123,0	
<i>Autres non détaillées</i>	6,4	
Subventions Région		52,9
<i>Conseil Régional Région Limousin</i>	17,2	
<i>Conseil Régional Région Languedoc Roussillon</i>	13,9	
<i>Conseil Régional Région Ile de France</i>	11,7	
<i>Conseil Régional Région Aquitaine</i>	8,7	
<i>Autres non détaillées</i>	1,5	
Subventions Département		27,9
<i>Conseil Général Loire Atlantique</i>	20,0	
<i>Conseil Général du Gard</i>	4,0	
<i>Conseil Général de l'Hérault</i>	3,0	
<i>Autres non détaillées</i>	0,9	
Subvention Commune et Intercommunalité		69,3
<i>Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique</i>	48,3	
<i>Carrefour des communes département 91</i>	20,0	
<i>Autres non détaillées</i>	1,1	
Subvention Intercom. (Syndicat Mixte)		79,7
<i>Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados</i>	20,0	
<i>Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron</i>	15,0	
<i>Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France</i>	15,0	
<i>Syndicat Mixte d'électrification et d'équipement du Département de l'Hérault</i>	10,0	
<i>Syndicat Electricité du Haut Rhin</i>	5,7	
<i>Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes</i>	5,0	
<i>Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de la Loire</i>	5,0	
<i>Autres non détaillées</i>	4,0	
		359,3

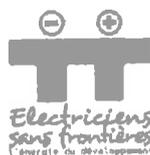


NOTE 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres (en k€)	Comptes sociaux 2013	Affectat° du résultat 2013	Résultat 2014	Comptes sociaux 2014
Fonds associatif sans droit de reprise	17,3			17,3
Valeur du Patrimoine intégré - Fusion	467,0	(176,1)		290,8
Réserves	420,0			420,0
Report à nouveau	(38,9)	141,1		102,2
Résultat de l'exercice 2013	(35,1)	35,1		0,0
Résultat de l'exercice 2014			6,7	6,7
Total	830,3	0,0	6,7	837,0

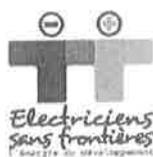
NOTE 6. EFFECTIF

Effectif moyen en 2014	CADRES	AGENT DE MAITRISE	EMPLOYES
Personnel sous contrat à durée indéterminée	6,0		
Personnel sous contrat à durée déterminée	0,3		
Personnel intérimaire			
Personnel mis à disposition de l'association hors Président de l'association	1,0		
TOTAL	7,3	0,0	0,0



NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL 2014 INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITES D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2014					
EMPLOIS	Emplois de 2014 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources utilisées collectées auprès du public sur 2014 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1- MISSIONS SOCIALES	1 391 117	98 035	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	116 708	116 708
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés Dons manuels non affectés Dons manuels affectés	73 678 43 030	73 678 43 030
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 391 117	98 035	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	122 099	8 605	2- AUTRES FONDS PRIVES	1 326 216	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	142 870	10 068	3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	359 316	
			4- AUTRES PRODUITS	132 301	
		116 708			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 656 086		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 934 541	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	55 624		II- REPRISES DES PROVISIONS	59 433	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 450 859		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 175 287	
			IV- VARIATIONS DES FONDS DEDIES AFFECTES		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	6 672		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	3 169 240		VI- TOTAL GENERAL	3 169 240	116 708
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées		116 708	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		116 708
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	4 436 368		Bénévolat	5 128 943	
Frais de recherche de fonds	512 894		Prestations en nature	205 454	
Frais de fonctionnement et autres charges	566 716		Dons en nature et Abandons de frais	181 584	
Total	5 515 981		Total	5 515 981	



Notes annexes au Compte Emploi Ressource :

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci après correspondent aux spécificités du Compte Emploi Ressource. Le Compte d'Emploi des Ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables.

► **Modalité de passage des comptes annuels au compte emploi ressource :**

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (charges, équipement, consommables) sont ventilés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur les frais de fonctionnement.

a) Affectation des charges de personnel et de personnel détaché

L'affectation des charges de personnel et de personnel détaché est effectuée selon les postes ou le temps passé par les salariés sur les missions sociales ou sur le fonctionnement :

- Les coûts salariaux de l'assistante administrative, de la comptable, du contrôleur de gestion sont affectés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux du responsable du suivi financier des projets et de l'association et de la chargée du suivi administratif des projets de l'association sont affectés à 90% sur les missions sociales et à 10% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux de la responsable communication sont affectés à 50% sur la recherche de fonds privés et à 50% sur les missions sociales.
- Les coûts salariaux de la chargée communication et partenariat sont affectés à 50% sur les missions sociales, 10% sur le fonctionnement et 40% sur la recherche de fonds privés.
- La valorisation du délégué général est affectée à 60% sur les missions sociales et à 40% sur le fonctionnement.

b) Evaluation du bénévolat

Nous avons valorisé 2.811 jours de mission à 265 € par jour, soit 744.915 €. Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 11.244 jours à 265 € par jour, soit 2.979.660 €. Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.299,5 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.404.368 €.